

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture et de la communication

Arrêté du 11 MAI 2015

portant nomination des membres du jury du concours externe de technicien(ne) d'art du ministère de la culture et de la communication, métiers de la céramique, spécialité unique, organisé au titre de l'année 2015

La ministre de la culture et de la communication,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique d'Etat ;

Vu le décret n° 2012-230 du 16 février 2012 portant statut particulier du corps des techniciens d'art ;

Vu l'arrêté du 26 février 2014 fixant les règles d'organisation générale, la nature et les programmes des épreuves des concours de recrutement dans le corps des technicien(ne)s d'art ainsi que la composition des jurys ;

Vu l'arrêté du 24 septembre 2014 modifié fixant la liste des métiers et des spécialités dans lesquels exercent les techniciens d'art ;

Vu l'arrêté du 2 mars 2015 autorisant l'ouverture, au titre de l'année 2015, d'un concours externe et d'un concours interne pour le recrutement de technicien(ne)s d'art du ministère de la culture et de la communication,

Arrête :

Article 1er

Monsieur Christian GARCELON, inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et de l'action culturelle, chargé de cours et de recherche, école nationale supérieure d'architecture de Limoges, est nommé en qualité de président du jury du concours externe de technicien(ne) d'art, métiers de la céramique, spécialité unique du ministère de la culture et de la communication, organisé au titre de l'année 2015.

Sont nommés membres de ce jury :

- Madame Julie DUPONT, technicienne d'art de classe normale, spécialité céramique, cité de la céramique de Sèvres ;
- Madame Camille KOCH, technicienne d'art de classe normale, spécialité céramique, cité de la céramique de Sèvres ;
- Monsieur Axel WERKLING, chef de travaux d'art, spécialité céramique, cité de la céramique de Sèvres.

Article 2

En cas d'empêchement du président, la présidence sera assurée par Monsieur Axel WERKLING, chef de travaux d'art, spécialité céramique, cité de la céramique de Sèvres.

Article 3

Le secrétaire général du ministère de la culture et de la communication est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 11 MAI 2015

La ministre de la culture et de la communication,

Pour la ministre et par délégation :

Le sous-directeur des politiques de ressources humaines et des relations sociales,



C. CASTELL